

**Arrêté du 12 juin 2015 portant cessation de fonctions et nomination  
(régisseurs d'avances et de recettes) au tribunal de grande instance d'Aurillac  
NOR : JUSB1514346A**

La garde des sceaux, ministre de la justice,

*Vu le décret n°92-681 du 20 juillet 1992 relatif aux régies de recettes et aux régies d'avances des organismes publics ;*

*Vu l'arrêté du 7 mars 1996 habilitant le garde des sceaux, ministre de la justice, à instituer des régies de recettes et des régies d'avances auprès des juridictions civiles et pénales ;*

*Vu l'arrêté du 14 mai 1996 portant institution de régies d'avances et de régies de recettes auprès des juridictions civiles et pénales ;*

ARRÊTE

**Article 1**

Mme Irène GALLIEN, greffière du 1<sup>er</sup> grade, est, à compter de la date de passation des comptes, nommée régisseuse intérimaire, à titre exceptionnel, du 2 juillet au 31 décembre 2015, au tribunal de grande instance d'Aurillac.

**Article 2**

Le directeur des services judiciaires est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice et notifié par les chefs de la cour d'appel de Riom, en leur qualité d'ordonnateurs secondaires au comptable assignataire.

Fait, le 12 juin 2015.

La garde des sceaux, ministre de la justice,  
Par délégation la chef du bureau des carrières  
et de la mobilité professionnelle,

**Marie-Noëlle DEHOUCK**